



**COMMUNIQUE DE PRESSE N° 02/OLUCOME/ 01 /2020 PORTANT SUR LE
DETournEMENT PROBABLE DES FONDS DES ENSEIGNANTS RETENUS A LA
SOURCE PAR L'INFLUENCE DE LA COALITION COSESONA**

1. L'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) est vivement préoccupé d'apprendre le détournement probable de fonds qui est en train de s'opérer à l'endroit des enseignants du Burundi par la Coalition des Syndicats des Enseignants pour la Solidarité Nationale et la Défense des Droits Socio-professionnels « COSESONA ». Ces fonds qui auraient été détournés ont été retirés à la source sur les salaires des enseignants du Burundi sans leur consentement. Ils s'estiment à environ un milliard de Francs burundais déjà collecté et retiré sur le compte. Ces fonds retenus des enseignants sont logés à la Banque de la République du Burundi (BRB) et les signataires sur ce compte sont Dr Pasteur Serges Ngendakumana Conseiller à la Présidence de la République en charge des stratégies et Président du Comité National de Dialogue Social (CNDS), Monsieur Victor Ndabaniwe, Président de la Coalition COSESONA et Monsieur Emmanuel Mashandari Vice-Président de COSESONA. Ces trois personnes auraient déjà retiré deux fois une somme de 490 000 000 Fbu soit un total de 980 000 000 Fbu. Personne parmi les enseignants ne sait pas comment a été utilisé ce montant et à quelle fin. Cependant, selon les informations à la disposition de l'Observatoire, une partie de cette somme aurait été distribuée à la présidence de la République et une autre au parti au pouvoir.
2. L'OLUCOME constate qu'il existe des irrégularités graves dans cette affaire de détournement présumé à savoir :
 - Un Conseiller à la Présidence de la République ne peut pas être un signataire sur un compte des enseignants alors qu'il n'est ni syndicaliste ni enseignant ;
 - Les fonds sont retirés sur les salaires des enseignants sans leur consentement préalable ;
 - Les fonds sont retirés du compte sans qu'il ait des activités visibles qui seront financés par cet argent. On ne voit pas l'œuvre réalisée par ces fonds énormes déjà retirés. D'où l'OLUCOME parle d'un détournement présumé des fonds des enseignants qui est en train d'être opéré ;
3. L'OLUCOME remercie par ailleurs la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) d'avoir travaillé sur la question de ces syndicalistes et de s'être prononcé sur le cas en date du 21 janvier 2020. L'Observatoire demande à cette commission de faire de même sur d'autres cas de violations des droits de l'homme au Burundi. L'Observatoire ne comprend pas pourquoi ce détournement est en train de s'opérer sans que la Présidence de la République le sache alors qu'un de

ses Conseillers est signataire sur le compte. L'OLUCOME demande que la Présidence de la République du Burundi donne des éclaircissements sur le cas de son Conseiller qui s'ingère dans les affaires des syndicats des enseignants ou tout simplement le sanctionner.

4. L'article 70 de la Constitution du Burundi définit clairement les circonstances dans lesquelles les citoyens burundais doivent être appelés à la solidarité nationale. Il stipule que : «L'Etat peut proclamer la solidarité de tous devant les charges qui résultent des calamités naturelles et nationales. » L'OLUCOME ne comprend pas pourquoi les syndicats des enseignants parlent de la solidarité nationale alors qu'il n'y a pas eu de calamités naturelles et nationales déclarées par le Gouvernement et prévues par la loi. L'OLUCOME rappelle qu'il a recensé, depuis 2017, 14 différentes formes de contributions forcées que les fonctionnaires et les citoyens sont appelés à contribuer sans leur consentement préalable.
5. Au vu de ce qui précède, l'OLUCOME recommande ce qui suit :
 - **Au Gouvernement burundais,**
 - D'arrêter ce vol organisé des fonds qui s'opère à l'endroit des enseignants qui perçoivent une petite somme de salaire par rapport aux autres fonctionnaires de l'Etat ;
 - De commanditer un audit qui pourra mettre au clair comment ces fonds ont été encaissés, retirés et utilisés ;
 - De sanctionner tous les fonctionnaires et mandataires qui seraient impliqués dans cette affaire.

Vive un Burundi sans les dirigeants corrompus.

Fait à Bujumbura, le 22/01/2020

Pour l'OLUCOME

Gabriel RUFYIRI

Président

